

GRAND DEBAT POUR LE 1% LOGEMENT
LA LOI DE MOBILISATION POUR LE LOGEMENT OU LA MORT
ANNONCEE D'UN LEVIER D'ACTION MAJEUR
Assemblée nationale – 8 décembre 2008

Conclusion par Jean-Frédéric DREYFUS, Président de l'APELS

Bonjour,

Je tiens tout d'abord à remercier mesdames et messieurs les parlementaires pour leur présence et leurs réflexions, l'ensemble des intervenants pour la qualité de leurs propos, l'animateur de la journée, l'assistance pour l'intérêt porté au sujet et la pertinence des questions posées ainsi que les Administrateurs et experts de l'APELS pour l'organisation avec notre prestataire.

Il me revient de conclure cette manifestation, sans revenir sur le contenu fort riche des débats. Nous n'avons pas attendu le syphonage du 1% logement pour nous remettre en cause !

Laissez-moi donc souligner le caractère **original** et tout à fait **précurseur** de notre manifestation :

Première originalité : **que cette manifestation soit organisée par l'APELS**, l'Association pour la Promotion et l'Etude du Logement des Salariés, seule institution dans notre pays à être administrée et gérée par les cinq confédérations syndicales dans un partage des rôles équitable et accepté par tous. Ce n'est pas le tout de le dire, il convient d'en apprécier toute la portée : notez-le, alors même que les élections prud'homales étaient à l'ordre du jour pour chaque confédération, l'APELS plus que jamais a consolidé son unité pour permettre la tenue de cet évènement.

Face au constat **évident** que le 1% logement, dans son histoire, contributeur efficace dans son rôle tant de producteur de services aux salariés que d'acteur de la solidarité nationale, n'avait pas su communiquer et **faire connaître sa véritable valeur ajoutée**, c'est bien au travers d'une association dédiée que les représentants des salariés ont décidé de s'investir pour combler ce déficit.

Quand un hebdomadaire de la semaine dernière se permet de titrer « logement les largesses du 1% », nous sommes au cœur du problème, nous sommes dans l'image que certains médias, plus ou moins téléguidés, veulent porter pour nous nuire car nous le savons tous ici ceci n'est pas le reflet de la réalité : les dérives, si tenté que la Justice les poursuive, devront être punies et le travail et l'investissement permanent des structures et des salariés du 1% ne doivent pas pour autant être salis **impunément**.

L'APELS inscrit son rôle dans **la juste information** de ce qu'est réellement le 1% logement par des actions tant d'études, que de promotion voire de prospective, et l'association s'appuie et s'appuiera de plus en plus sur **vous**.

En effet, seconde originalité, **la présence des représentants des cinq confédérations** : il n'est pas fréquent de trouver côte à côte comme aujourd'hui des représentants, Administrateurs de collecteurs, secrétaires de comités d'entreprise, délégués syndicaux appartenant à chacune des cinq organisations syndicales ; il est plutôt rare que l'intelligence collective fasse fi d'autres différends pour s'opposer aujourd'hui à l'atteinte manifeste à l'esprit du 1% logement, aux moyens de son expression, aux salariés des collecteurs et au logement de tous les salariés quelque soit leur position et leur revenu.

Cette solidarité face à l'adversité trouve une autre expression qui traduit la troisième originalité de cette manifestation, à savoir la mise en avant devant les décideurs, les acteurs et les diffuseurs d'information du **Protocole National Interprofessionnel** ; il en a été largement parlé mais il n'est pas inutile de le souligner : l'atteinte portée à **l'esprit même du lien entre emploi et logement** par une Loi confiscatoire est telle que les cinq organisations syndicales, le Medef et la CGPME, ont signé ce texte suite à des discussions qui, je peux en témoigner, n'ont pas été très difficiles tant le coup porté par l'Etat était grave et déloyal. Je le réaffirme ici solennellement : il n'existe **aucun accord** entre les partenaires sociaux et le gouvernement dont celui-ci pourrait se prévaloir. Mesdames messieurs les parlementaires, vous l'avez désormais bien compris ! Alors qu'il est souvent si difficile d'obtenir un accord entre les parties patronales et syndicales, ceci a été fait le 17 septembre dernier : l'acte est fort et ne peut être négligé par le pouvoir législatif.

Quatrième originalité, c'est la présence ici, et elles sont les bienvenues, des **associations de locataires et de toutes celles intervenant dans le champ du logement, de la pauvreté et de l'exclusion**, démontrant par la même que la Loi MOLLE a été capable de nouer ou renouer en quelques semaines les liens

entre ces associations et les organisations syndicales tant est grand l'écart entre le contenu de la Loi et la réalité vécue par les habitants de ce pays.

Permettez-moi juste ici de revenir sur l'intitulé de la Loi et sur le titre de la présente manifestation :

La Loi **MOLLE** (Loi de **mobilisation** pour le logement et de lutte contre **l'exclusion**) : on comprend mal cet intitulé qui n'a rien à voir avec le contenu réel d'un texte dur ou alors nous n'avons collectivement rien compris : jamais les acteurs du logement ne se sont trouvés si solidaires pour dénoncer le contenu d'une Loi sur le sujet. Nous l'avons tous bien ressentis ce jour. Ni les locataires, ni les associations d'insertion, d'aides aux jeunes, aux personnes en difficulté, ni les organisations syndicales couvrant du salarié pauvre au cadre d'entreprise, ne trouvent en ce texte un signe d'espoir dans un avenir meilleur avec un toit garanti dans la dignité.

Je suis certain que tous nous aurions plutôt préféré une vraie Loi **SOLIDE** (SOlidarité pour le Logement et l'Insertion dans la Dignité et l'Equité) avec des moyens appropriés traduisant des valeurs humaines réellement dans l'esprit dans lequel un pays comme la France devrait honorer les 60 ans de la **Déclaration universelle des droits de l'Homme**.

La **mort annoncée** d'un levier d'action majeur : ne nous trompons pas. Il n'y a pas, vous l'avez bien compris, d'esprit égoïste dans cette expression. Bien au contraire il y a les chiffres, **la réalité économique imparable** : avec moins de moyens financiers dédiés à ses missions intrinsèques, le 1% logement ne pourra plus offrir les prestations qui étaient les siennes et qui, par delà la population des salariés dans sa grande diversité, concernait l'ensemble de ses actions solidaires et nationales.

Bien plus, et les réflexions sur le sujet de l'UESL ne sont pas terminées mais le bon sens avait permis d'en informer la Ministre du Logement lors de nos discussions, la question n'est plus de savoir si oui ou non le mouvement du 1% logement pourra survivre à une ponction récurrente de ses ressources et une orientation de plus en plus massive des prêts vers les subventions, mais bien de savoir à quelle date nous nous retrouvons pour **la cessation de paiement** !

Alors,

En conclusion de cette journée, je veux en appeler à chacune et à chacun d'entre vous. Le combat, car c'en est un, n'est pas fini. Face à un texte qui va fragiliser, déstructurer, détruire, voire même condamner, **la mobilisation de chacun est indispensable, la responsabilité de chacun est engagée.**

Il ne s'agit pas ici de défendre égoïstement le mouvement du 1% logement, il s'agit de se battre pour construire toujours plus et mieux en matière de logement et de solidarité nationale, de droit à un toit comme de développement d'une mixité sociale réussie, et non pas de confisquer l'argent des entreprises et de leurs salariés par manque de **conviction** ministérielle et d'**arbitrages** gouvernementaux..

Quelle image se donne **un pays qui a du mal à trouver 1 Milliard** pour honorer sa parole dans le domaine du logement ou 1,2 Milliard pour le RSA alors qu'il trouve des dizaines de milliards pour d'autres causes certes légitimes (éviter la récession est une noble cause indispensable) mais qui elles ne conduisent pas à la mort dans les bois ou l'expulsion des HLM, à l'impossibilité des jeunes, des précaires et des travailleurs pauvres à se loger, à l'éloignement permanent de leur lieu de travail de ceux qui réussissent à se loger, à la ghettoïsation forcée de certains quartiers quand des villes refusent toujours leur part de logement social ?

Chacune et chacun d'entre nous, d'entre vous a un rôle à jouer car chacune et chacun d'entre nous, d'entre vous peut, s'il ne l'est déjà, être touché par les fâcheuses conséquences de cette Loi. Un Ministre passe mais une Loi reste, il va donc de la **responsabilité** de nos parlementaires de bien appréhender les impacts économiques et sociaux du texte présenté, il va donc de la **responsabilité** des journalistes de se saisir de ces problématiques et de les faire comprendre aux populations qui risquent de déchanter demain.

Pour notre part, les cinq confédérations syndicales, et en leur nom, l'APELS continueront à se battre pour informer, promouvoir, faire comprendre et participer à la construction d'une France plus solidaire. Nous vous invitons à lire la déclaration commune adressée à nos parlementaires figurant dans le Monde d'aujourd'hui. Tous les moyens sont bons pour une cause juste. Nous poursuivrons donc nos actions et comptons sur vous. C'est ensemble que nous gagnerons ! Rendez-vous pour d'autres actions. Soyons **offensifs** et non plus défensifs ! Il faut se bouger ... Nous bougerons !

Merci de votre attention et bonne fin de journée.